



QUESTIONNAIRE DE CONNAISSANCE DES COMMUNES SUR LE RISQUE D'INONDATION

Programme d'Actions et de Prévention des Inondations du bassin versant de l'Adour amont

Dans le but d'apprécier le niveau de connaissance du risque inondation des communes et d'identifier leurs attentes, le Syndicat mixte Adour amont a adressé un questionnaire aux 404 communes concernées par le Programme d'Actions et de Prévention des Inondations du bassin versant de l'Adour amont. L'enquête a été menée du 15 juin 2021 au 13 juillet 2021.

Résultat de l'enquête à l'échelle du syndicat : 152 répondants (**38%**) sur les 404 communes.

Au sein de la **Communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées** : 27 répondants (**43%**) sur les 63 communes que compte le bassin versant Adour amont.

Les pourcentages suivants concernent uniquement les communes qui ont répondu au questionnaire.

Document réglementaire

Les communes soumises aux risques d'inondation peuvent faire l'objet d'un PPRi (Plan de prévention du risque inondation) qui dans ces cas-là doit se décliner sous la forme d'un PCS (Plan communal de sauvegarde) et d'un DICRIM (Document d'information communal sur les risques majeurs).

78% des communes confirment être concernées par le risque inondation.

44% des communes sont dotées d'un PPRi.

44% des communes ont un PCS.

15% des communes ont un DICRIM.

Suivi des crues

Les échelles limnimétriques sont peu présentes (**15%** des communes en sont dotées), mais une majorité de communes n'en exprime pas le besoin. Le suivi des crues se fait essentiellement via le site Vigicrue et l'application Panneau pocket.

Systèmes d'alerte

Les systèmes d'alerte permettent aux communes de prévenir la population en cas de crue.

52% des communes ont un référent qui est essentiellement le Maire.

Les systèmes d'alerte utilisés par les communes sont principalement le porte-à-porte, l'appel téléphonique et l'utilisation de l'application Panneau pocket. L'usage du SMS est anecdotique.

Sensibilisation des riverains

La culture du risque est importante auprès des habitants pour que ceux-ci adoptent les bons réflexes au bon moment.

Peu de communes diffusent aux habitants des informations sur le risque d'inondation. Peu de repères de crue sont identifiés (**22%**).

96% des communes possèdent une salle pouvant accueillir des personnes devant être évacuées, mais peu de communes en informe la population. Les exercices d'alerte sont inexistantes.

Travaux réalisés ou en réflexion

Les travaux réalisés concernent essentiellement la lutte contre le ruissellement pluvial. Certaines communes ont mis en place des avaloirs et des bassins de stockage. D'autres ont travaillé à la désimperméabilisation de la chaussée et au rééquilibrage des canaux.

À la question « que faudrait-il faire pour réduire la vulnérabilité de la commune face au risque d'inondation », **l'entretien des cours d'eau est prioritairement mis en avant**. Certaines communes évoquent l'intérêt de sensibiliser les riverains au nettoyage des berges et d'étudier la mise en place de champs d'expansion de crues.

